Économie générale et statistiques : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 18 (La consommation – Cours (Partie 2))

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

III- La structure de la consommation

IV- L'évolution de la consommation

III- La structure de la consommation

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) est chargé de mesurer l'évolution de la consommation des ménages français.

À partir d'enquêtes, l'Insee propose une ventilation de la consommation des ménages par postes : on y retrouve notamment les postes alimentation, habillement, logement, santé, transport, loisirs et culture... À chaque poste est attribué un coefficient budgétaire ; le coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier, à la dépense totale (définition de l'Insee) :

$$\text{Coefficient budgétaire} = \frac{\text{Montant d'un poste de consommation}}{\text{Total de la consommation}} \times 100$$

Par ailleurs, l'économiste Engel a observé que lorsque le revenu disponible augmentait, la part des dépenses consacrées à l'alimentation diminuait au profit des dépenses de consommation consacrées à l'habillement et au logement ; en outre, plus l'augmentation est forte, plus la part des dépenses de santé, de loisirs, d'hygiène et culture augmente.

Remarque

Lorsque le revenu disponible augmente, la part des dépenses consacrées à l'alimentation augmente en valeur absolue (on consomme davantage de produits alimentaires ou des produits alimentaires plus chers) mais leur part mesurée en valeur relative (c'est-à-dire en pourcentage de la consommation totale) diminue.

IV- L'évolution de la consommation

La structure de la consommation des ménages n'est pas fixe ; elle évolue dans le temps sous l'influence des différents environnements (économique, démographique, juridique...) ; ainsi, le progrès technologique permet de satisfaire de nouveaux besoins (Internet, les TIC - Technologies de l'information et de la communication) ; le marché de la culture s'est étoffé avec l'élévation du niveau culturel ; le développement du temps libre a ouvert de nouveaux

marchés (bricolage, jardinage...) ; le marché du troisième âge est en plein essor favorisé par le vieillissement de la population (développement des résidences spécialement conçues pour ces personnes...).

Le taux équipement permet de quantifier l'évolution de la consommation des ménages.

Ainsi, certains biens ont atteint aujourd'hui un seuil de saturation : les ménages ont un taux d'équipement proche de 100 % (c'est le cas des réfrigérateurs, des téléviseurs...) ; d'autres enregistrent une forte évolution de leur consommation et donc un accroissement du taux d'équipement des ménages (ordinateur, téléphone portable...) :

$$\text{Taux d'équipement} = \frac{\text{Nombre de ménages possédant un bien}}{\text{Nombre total des ménages}} \times 100$$